



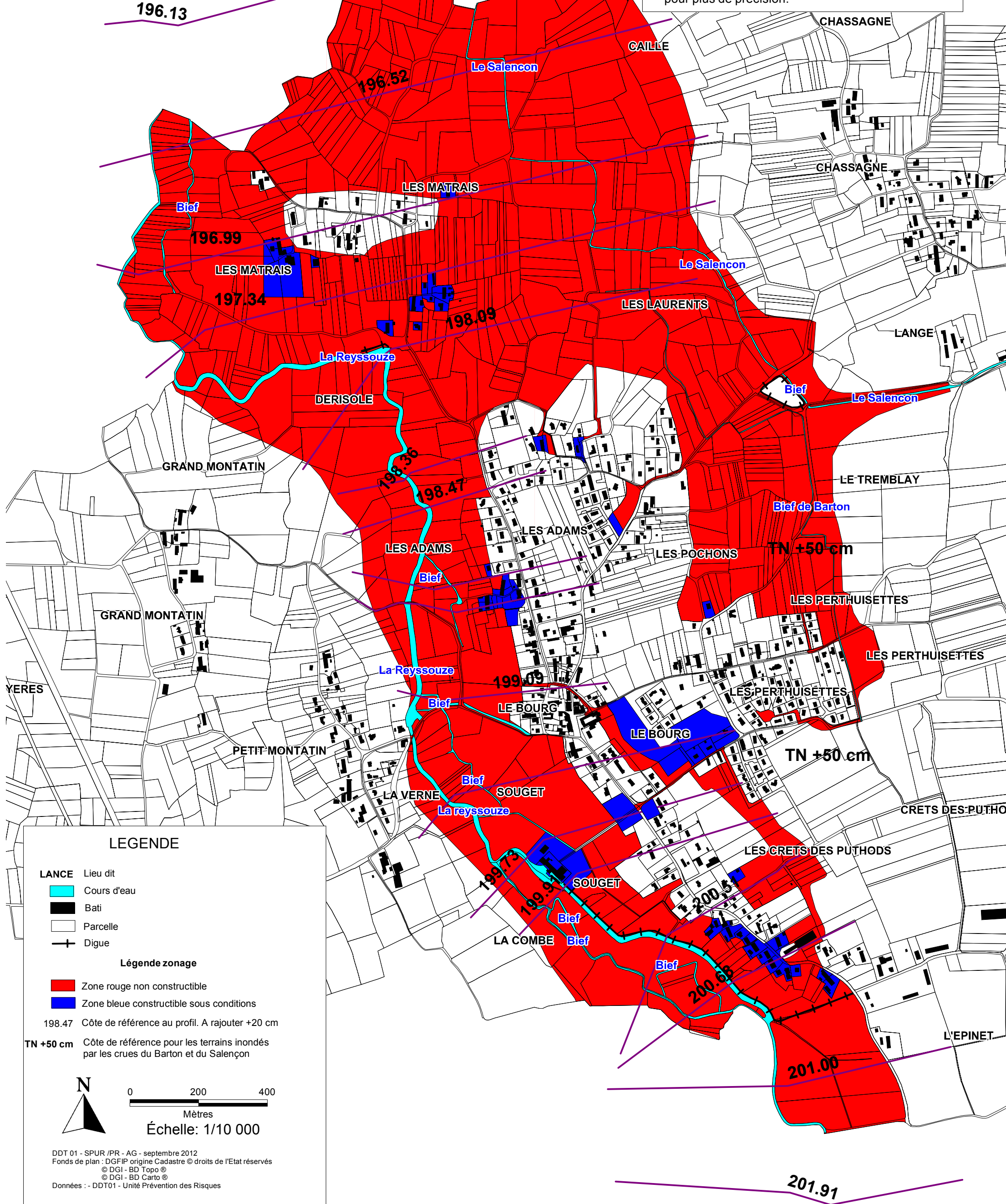
Cras sur Reyssouze

Plan de Zonage du PPR Inondation

PRÉFET DE L'AIN

Annexe à l'arrêté préfectoral n°2011-01130 en date du 19 avril 2011 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels ou technologiques majeurs.
Représentation simplifiée du plan de zonage du PPR "Inondation" approuvé le 13 septembre 2012

Document de référence consultable en mairie pour plus de précision.

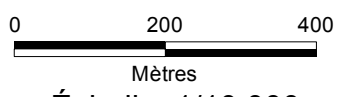


LEGENDE

- LANCE Lieu dit
- Cours d'eau
- Bati
- Parcelle
- Digue

Légende zonage

- Zone rouge non constructible
- Zone bleue constructible sous conditions
- 198.47 Côte de référence au profil. A rajouter +20 cm
- TN +50 cm Côte de référence pour les terrains inondés par les crues du Barton et du Salençon



Échelle: 1/10 000

DDT 01 - SPUR /PR - AG - septembre 2012
Fonds de plan : DGFIP origine Cadastre © droits de l'Etat réservés
© DGI - BD Topo ©
© DGI - BD Carto ©
Données : - DDT01 - Unité Prévention des Risques